

Modalités d'accueil physique sur les PAN



PAN
Point d'accueil
numérique

Pan Séjours
(mardi et jeudi matin
Mercredi après-midi)

Pan
circulation
(mercredi matin
Mardi et jeudi après-midi)



Prise de RDV obligatoire :

- Sur le site internet de la préfecture :
<https://www.rdv.haute-corse.gouv.fr/>
- Par téléphone : 04 95 34 50 39
tous les matins de 8H30 à 11H30
- Par courriel : pref-pan2b@haute-corse.gouv.fr

Les horaires des PANS :

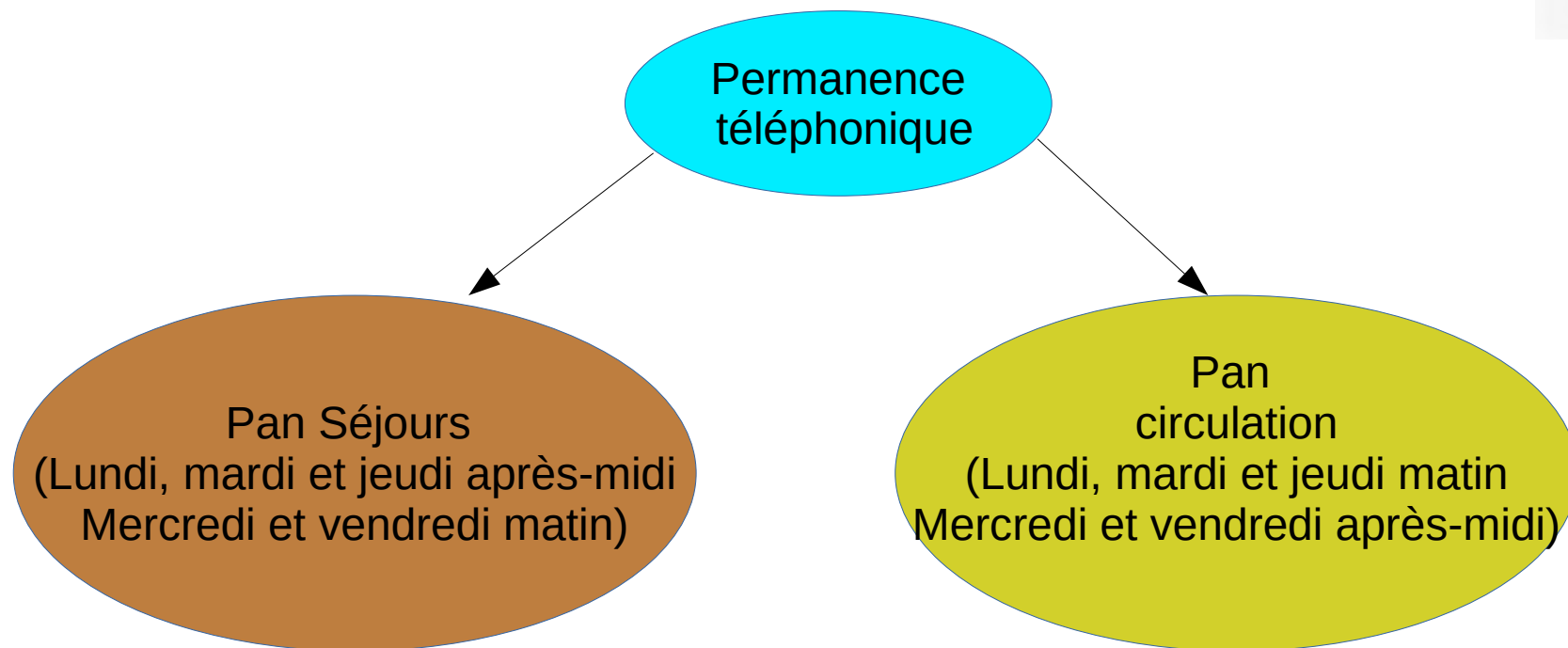
Matin : 8h30- 11h30
Après-midi : 13h30-
15h30

Démarches :

PAN séjours :
- Séjours
- Naturalisation

PAN circulation :
- Permis et carte grise
- Armes

Modalités des rendez-vous par téléphone (Maj : 08/12/2023)



Téléphone : 04 95 34 50 39
(identique à toutes les démarches en ligne)

Les horaires sont identiques à toutes les démarches :
Matin : 8h30- 11h30
Après-midi : 13h30- 15h30

Démarches :

PAN séjours : séjours et naturalisation

PAN circulation : permis, carte grise et armes